

Chapitre II. « Stratégies de la *dispositio* »

La recherche d'un ordre des différents éléments discursifs dans les *Actes* a été objet d'étude pour un certain nombre d'auteurs. Elle a été en effet au cœur du débat concernant l'historicité des sources des discours : un schéma commun de construction serait l'indice d'une tradition antérieure à l'œuvre. Ainsi, pour Dom Jacques Dupont,

Les discours des Actes reproduisent les vestiges des types de prédication qui s'étaient fixés dès les premiers temps de l'Église.¹

Il nous faut donc faire droit aux tentatives de mise en évidence d'un plan de composition des discours, pour préciser, en la justifiant, la spécificité de notre approche concernant la *dispositio* des arguments.

1. Un plan commun des discours ?

Les études successives de Dom Jacques Dupont concernant les *Actes* en général et les discours en particulier dépendent de la problématique initiale de sa recherche. En 1950, s'appuyant sur C.H. Dodd² et J. Schmitt³, il inclut l'examen de structures communes aux discours de la première partie des *Actes* dans son chapitre consacré aux sources du livre⁴.

¹ DUPONT, 1950, p. 44.

² DODD, 1936. É. TROCMÉ (1957, pp. 15-16) s'appuiera également sur cet auteur, ici dans le même sens que Dom J. DUPONT: « la plupart des auteurs qui ont depuis lors abordés l'étude de ces discours ont adopté un point de vue proche de celui de DODD. »

³ SCHMITT, 1949. V. en particulier la p. XI : « Les discours des Actes possèdent une réalité historique certaine ».

⁴ DUPONT, 1950, ch. IV : *Les sources*, pp. 35-49.

Tenant compte ultérieurement¹ des travaux de M. Dibelius², Dom J. Dupont proposera un plan commun aux discours dits ‘missionnaires’³ :

Ils proposent les mêmes thèmes, en suivant un même schéma :

- 1) un exorde de circonstance
- 2) un rappel du ministère de Jésus et
- 3) des circonstances dans lesquelles il est mort
- 4) une affirmation solennelle de la sa résurrection
- 5) des explications qui éclairent par l’Écriture la signification de cette résurrection ;
- 6) on termine en annonçant que la rémission des péchés est offerte à ceux qui accueillent le message.⁴

Cette proposition appelle plusieurs remarques critiques. Les premières seront issues de Dom J. Dupont lui-même, les deuxièmes de la confrontation avec ses références et nous établirons les troisièmes en revenant au texte des *Actes*.

L’auteur relativise en effet sa propre affirmation, en notant par exemple que le deuxième élément du plan manque aux chapitres 3, 4, 5 des *Actes* et qu’il est surtout explicite en Ac 10⁵. La démonstration du point cinq grâce à l’Écriture « n’est vraiment développée que dans le discours inaugural de Pierre, au jour de la Pentecôte, et dans le discours inaugural de Paul, à Antioche de Pisidie »⁶. De même, le sixième point du plan supposé n’est pas présent à la fin du discours de la Pentecôte (Ac 2,36) et ne se retrouve que dans le dialogue qui le suit (Ac 2,38)⁷. Ainsi, Dom J. Dupont infirme de fait la validité d’un plan *identique* des discours.

Par ailleurs, les recherches antérieures sur lesquelles il s’appuie n’allait pas tout à fait dans le sens qu’il leur prête. En effet, si C.H. Dodd note des traits communs aux quatre premiers discours de Pierre, il en observe aussi les variations⁸. J. Schmitt, quant à lui, s’attache plus au contenu des discours – qu’il nomme « sommaires » - qu’à leur forme. Le « schème commun » des discours est celui de « l’enseignement primitif »⁹. Ils diffèrent cependant selon les milieux auxquels on s’adresse, et « tous ont, à des degrés

¹ DUPONT, 1967 et 1984.

² DIBELIUS, 1957.

³ I.e. les discours des chapitres 2,3,4,5,10, et 13 des Actes. Dom J. DUPONT (1967, pp. 133-155) emprunte cette désignation à U. WILCKENS, *Die Missionsreden der Apostelgeschichte*, Neukirchen Kreis Moers, 1961. C’est à partir de ces mêmes discours que M. DIBELIUS (1956, p. 165sq.) montre des répétitions de séquences (v. *infra*).

⁴ DUPONT, 1984, pp. 61-62, et DUPONT, 1967, p. 137 : « les discours suivent tous le même plan, divisés chacun en six points qui sont à peu près correspondants ».

⁵ DUPONT, 1984, pp. 65-66.

⁶ *Idem*, p. 75.

⁷ *Idem*, p. 76.

⁸ « The first four speeches of Peter cover substantially the same ground. The phraseology and the order of presentation vary slightly. » : DODD, 1936, p. 21.

⁹ SCHMITT, 1949, pp. 3-19.

divers, une portée typique »¹. M. Dibelius, enfin, décrivait bien la répétition d'une séquence stéréotypée², mais de manière moins systématique que Dom J. Dupont. Établie en quatre éléments³, cette *séquence* ne se prétendait pas un *plan* des discours, car elle n'est vérifiée que dans certaines de leurs parties. Ainsi, l'introduction du discours de Pentecôte (Ac 2,14-16) est immédiatement suivie d'une citation de l'Écriture (Ac 2,17-21) à laquelle succède la narration de la vie de Jésus et l'annonce de sa résurrection (Ac 2,22-24) dont un vigoureux résumé se retrouve dans la conclusion du discours, sans appel explicite à la repentance :

Que toute la maison d'Israël le sache avec certitude : Dieu l'a fait Seigneur et Christ, ce Jésus que vous, vous avez crucifié. (Ac 2,36)

Outre les exemples textuels déjà évoqués, nous pouvons enfin objecter qu'il n'y a pas de citation scripturaire dans le discours de Pierre à la Maison de Corneille (Ac 10,34-43). La narration qui suit l'introduction du discours de Paul à Antioche de Pisidie concerne d'abord l'histoire du peuple d'Israël (Ac 13,17-22). Ce même discours s'achève sur une citation (Ac 13,41) alors que l'annonce de la rémission des péchés y est médiane (Ac 13,38). L'annonce de la résurrection peut être répétée dans certains discours (Ac 2,24 et 2,32 ; Ac 13,30 et 13,37).

Il est donc possible, avec M. Dibelius, de repérer la répétition de certaines *séquences d'arguments* dans les discours d'annonce, mais il est en revanche impertinent d'en déduire un plan commun. La recherche d'un ordre répétitif des parties des discours s'avère illusoire. Les auteurs cités - qui ne se sont intéressés qu'aux discours dits 'missionnaires', et surtout dans la première partie des *Actes* - montrent simplement l'existence d'éléments constitutifs de ces discours, ce que nous avons également détaillé dans la description de l'*inventio*.

De plus, la recherche d'un *plan* ne rend pas compte de l'*opération rhétorique*. Décrire la manière dont sont articulés les éléments divers de l'*inventio* consiste en effet à

¹ *Idem*, pp. 4 et 18.

² DIBELIUS, 1956, p. 165.

³ Les quatre éléments : (1) une introduction liée à la situation du discours ; (2) suivie du kérygme de la vie de Jésus, sa passion et sa résurrection, éventuellement conforté par la mention du témoignage des disciples ; (3) auquel s'ajoute la preuve par les Écritures ; (4) et une exhortation à la repentance.

analyser la visée persuasive recherchée par la *dispositio*. Ainsi, l'ordre syntaxique des parties du discours est, selon Aristote, en dehors de ce qui est propre à la rhétorique :

Ils raisonnent en dehors du fait (*πραγμα*), ceux qui discourent sur ce que doivent être l'exorde, ou la narration (*διηγησιν*), et les autres parties.¹

En se refusant à un modèle unique de *ταξις* (*dispositio*), le rédacteur des *Actes* rejoint le sens profond de la rhétorique : quel que soit l'ordre des moyens de persuasion dans les discours, ce sont leurs *articulations* qui sont signifiantes. C'est donc à la jointure des *πισταις* que nous allons nous porter, afin de manifester ce que leur « disposition » vise à dire et ce qu'elle vise à faire. Nous poursuivrons notre enquête selon une gradation ascendante du degré d'engagement² de l'orateur et de son auditoire impliqué par ces stratégies persuasives.

2. Procédés de mise à distance de l'assertion

J. Searle note à juste titre que l'acte d'*asserter* toute proposition *p* présuppose la condition préliminaire « qu'il n'est certain, ni pour L, ni pour A, que A sache *p* »³ et la condition de sincérité que L croit *p*, sans que cet acte d'*asserter* « n'apparaisse essentiellement lié à la volonté de convaincre, contrairement à *prouver* ».

L'assertion de la résurrection de Jésus répond bien à ces critères, jusqu'à son apparente neutralité, dans une stratégie de mise hors argumentation. On ne cherche pas à la prouver, simplement à l'attester. Posée dans la principale, elle est en quelque sorte obliquement imposée aux allocutaires, par l'accent mis sur les valeurs implicites des contenus propositionnels de la relative :

Le Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, le Dieu de nos pères a glorifié son serviteur Jésus que vous, vous avez livré et que vous avez renié devant Pilate, alors qu'il était décidé à le relâcher. Mais vous, vous avez chargé le Saint et le juste ; vous avez réclamé la grâce d'un assassin, tandis que vous faisiez mourir le prince de la vie. Dieu l'a ressuscité des morts : nous en sommes témoins. (Ac 3,13-15)

¹ ARISTOTE, *Rhétorique*, L. 1, Ch. 1, 1354b, p. 73. Notons la conformité des termes techniques aristotéliens avec le vocabulaire du corpus lucanien et son usage de la narration (diégèse) en particulier.

² J. SEARLE (1972, pp. 112-114) utilise, parmi d'autres, les trois notions d'engagement (du Locuteur), de rapport (induit) Locuteur /Allocutaire et d'effet perlocutionnaire, pour distinguer entre les actes de langage.

³ SEARLE, 1972, p. 107. 'L' désigne le locuteur et 'A' l'allocutaire.

La charge que contiennent les valeurs connotées d'accusation et d'imputation d'erreur judiciaire sous-entendue constitue, en quelque sorte, l'emballage de l'assertion. L'intérêt de celle-ci est relégué au second plan, grâce à la fascination exercée par un moyen de persuasion d'une autre nature et d'une implication illocutoire plus forte. Si le discours est honnête, en posant explicitement une donnée nouvelle, il n'en est pas moins habile : devant un argument trop fragile, il importe de mettre l'auditoire sur une autre piste¹, plus contraignante pour lui, de telle sorte qu'il faille y répondre en priorité.

3. *Argumentatio ad baculum carotamque*²

« L'argumentation par la force fait partie d'une série de procédés par lesquels on peut amener quelqu'un à agir de telle ou telle façon par un appel direct à son sens de la peine et du plaisir »³. Plus trivialement, cette stratégie est celle de la carotte et du bâton. A travers promesse et menace, elle s'exerce dans nos énoncés en lien avec l'appel à la conversion :

Repentez-vous donc et convertissez-vous, afin que vos péchés soient effacés, **et qu'ainsi le Seigneur fasse venir le temps du répit. Il enverra alors le Christ qui vous a été destiné**, Jésus, celui que le ciel doit garder jusqu'aux temps de la restauration universelle dont Dieu a parlé par la bouche de ses saints prophètes d'autrefois. [...] Vous êtes, vous, les fils des prophètes et de l'alliance que Dieu a conclue avec nos pères quand il a dit à Abraham : Et en ta postérité seront bénies toutes les familles de la terre. C'est **pour vous** d'abord que Dieu a ressuscité son Serviteur et l'a envoyé **vous bénir, du moment que chacun de vous se détourne de ses perversités.** (Ac 3,19-21.26)

La promesse des temps du répit et de la restauration est présentée comme conditionnelle : 'la bénédiction qui vous est destinée est soumise à votre conversion'. Le procédé est identique dans le dialogue qui suit le discours après la Pentecôte :

Repentez-vous, et que chacun de vous se fasse baptiser au nom de Jésus Christ pour la rémission de ses péchés. **Vous recevrez alors** le don du Saint Esprit. Car **c'est pour vous qu'est la promesse...** (Ac 2,38-39)

La sollicitation par l'argumentateur de la capacité de conversion de son auditoire est renforcée d'une promesse conditionnelle.

¹ Ainsi en est-il de la meute de chiens de chasse obliquant sa route, lorsque sa piste est croisée par l'odeur plus forte d'un gibier plus alléchant. La métaphore cynégétique est celle qu'utilise QUINTILIEN dans ses *Institutions Oratoires* (V,10,21-22, cité par Ch. PLANTIN, 1990, p.238), pour décrire les méthodes de l'*inventio*.

² PLANTIN, 1990, p. 207 : « Argumentation par la carotte et le bâton »

³ *Ibidem*.

L'usage de la citation scripturaire peut être également assorti d'une menace :

Moïse, d'abord, a dit : Le Seigneur Dieu vous suscitera d'entre vos frères un prophète semblable à moi ; vous l'écoutez en tout ce qu'il vous dira.

Quiconque n'écouterait pas ce prophète sera exterminé du sein du peuple. (Ac 3,22-23)

De même, dans la synagogue d'Antioche de Pisidie, le discours s'achève par une mise en garde à partir de l'Écriture :

Prenez donc garde que n'arrive ce qui est dit dans les prophètes : Regardez, contempteurs, soyez dans la stupeur et disparaïssez ! Parce que de vos jours je vais accomplir une œuvre que vous ne croiriez pas si on vous la racontait (ο ου πιστευσηται εαν τις εκδιηγηται υμιν). (Ac 13,40-41)

Or, Paul vient de raconter l'histoire d'Israël de l'exode jusqu'à la résurrection de Jésus, accomplissement de la promesse, par laquelle la rémission des péchés est annoncée ainsi que la justification que la Loi de Moïse n'avait pas pu obtenir (Ac 13,38). L'usage de la citation qualifie indirectement l'attitude de ceux qui ne recevraient pas cette narration. Au milieu du livre des *Actes*, elle disqualifie le rejet progressif de l'annonce évangélique par les Juifs, mis en scène avant et après ce discours. Mais qu'est-ce que le projet du *logos* attribué à Luc, avec le troisième évangile, sinon de faire narration (διηγησις, Lc 1,1) ? Nous saisissons ici *une valeur argumentative de l'acte de raconter*, que ce soit au niveau de la narration dans les discours ou bien au niveau global du texte. L'attitude requise du récepteur vis-à-vis de la narration, ici par l'argument de force, est de croire. Raconter a pour visée la foi. Un lecteur de culture hellénistique sait que la *diégèse* est une partie du discours rhétorique¹, alors qu'un lecteur contemporain pourrait, devant une narration, avoir un *a priori* plus naïf. Les discours contredisent cette éventuelle naïveté, en marquant les visées argumentatives des éléments narratifs. Le texte global du livre montre explicitement, à plusieurs reprises, la relativité de faits dont l'exposé est soumis plus à leur sens et à leur interprétation qu'au souci de leur matérialité. De ce point de vue, l'étude narratologique doit être versée à l'étude rhétorique : raconter est au service d'une intentionnalité persuasive.

¹ ARISTOTE, *Rhétorique*, L. 1, Ch. 1, 1354b, p. 73 et al.

L'argumentation par la menace n'est cependant qu'indirectement prise en charge par l'énonciateur : après tout, c'est l'Écriture qui le dit ! Ailleurs, elle est parfois présente sous le mode d'inférences sous-entendues, comme dans cette justification de Pierre :

Si donc Dieu leur a accordé le même don qu'à nous, pour avoir cru au Seigneur Jésus Christ, qui étais-je, moi, pour faire obstacle à Dieu ? (Ac 11,17)

La première inférence présupposée par la conditionnelle ('le don fait au païens comme à nous, c'est l'œuvre de Dieu'), donne lieu à la deuxième, présupposée dans la forme interrogative ('discuter de l'admission des païens serait faire obstacle à Dieu'). Toutes deux aboutissent à une troisième proposition sous-entendue : 'vous me prenez à partie pour être entré chez des païens et avoir mangé avec eux : ne risquez pas de faire ainsi obstacle à Dieu'.

Comme les affirmations proposées à croire ne sont pas, par définition, évidentes et constituent des points de faiblesse, les discours organisent une stratégie de diversion en intéressant de manière plus forte l'auditoire grâce aux accusations, promesses et menaces indirectes : l'argumentation par la force.

Conclusion : Invitation à la pratique

L'ensemble de nos analyses montre que l'usage coordonné de différents moyens de persuasion tend à induire non seulement des modifications de *convictions*, mais aussi - et de manière étroitement solidaire - des *actes* conséquents. Les énoncés sont donc habités de ce que nous appellerons des *inférences praxéologiques*, entendues comme « les informations présupposées ou sous-entendues qui, au nom d'une certaine logique des actions, impliquent nécessairement ou éventuellement la réalisation d'autres actions »¹.

Les discours appellent une *praxis* : acte de foi, acte de conversion, acte d'agrégation au corps des disciples de Jésus. Le principe de la *dispositio* des arguments ne relève pas d'un schéma littéraire préétabli, mais repose sur une intentionnalité perlocutoire. L'organisation des moyens de persuasion vise à susciter une pratique.

¹ KERBRAT-ORECCHIONI, 1986, pp. 189-190.